



Communiqué de presse du 24 juillet 2026 :

Trouble-fêtes et fier.ères de l'être.

Le 10 juillet dernier, à l'occasion de la visite du Président de la République dans notre département, Michel Pélieu s'est exprimé publiquement sur le projet d'hôpital unique à Lanne, indiquant qu'il s'en était entretenu avec le Président de la République en attirant l'attention de celui-ci sur les « trouble-fêtes » qui s'opposent au projet en utilisant à leur encontre des propos et attaques ad-nominem à peine voilées.

Chacun jugera de la dignité et de la hauteur du propos du Président du Conseil Départemental

Pour sa part l'Association de Sauvegarde des Hôpitaux et de la Santé dans les Hautes-Pyrénées (ASHSHP), membre de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité va continuer à travailler à ce que la transparence soit faite sur ce projet et que les populations soient informées d'un sujet qui les concerne au premier chef.

A ce jour l'association a recueilli plus de 28 000 signatures s'opposant au projet d'hôpital de Lanne.

Elle a participé de manière très active au débat organisé par la Commission Nationale du Débat Public en 2024.

Aujourd'hui, alors que s'est ouverte en plein été l'enquête publique devant se conclure le 25 septembre 2026, l'association fait plusieurs constats qu'elle a porté à la connaissance des parlementaires et élus locaux du département.

Les modalités du projet d'hôpital de Lanne sont très différentes de celles qui avaient été portées à la connaissance du public dans le cadre de la CNDP (à l'époque il était question d'un coût du projet de 340 millions d'euros avec un emprunt de 250 millions d'euros supporté par l'hôpital).

Le Préfet des Hautes Pyrénées avait évoqué ensuite dans la presse un projet à 400 millions d'euros.

Il est désormais question d'un projet compris entre 320 et 360 millions, incluant les contributions des collectivités locales, sur la base des préconisations de l'ANAP (Agence Nationale de la Performance Sanitaire) qui a été mandaté pour expertiser le projet.

Par ailleurs, il est fait état d'un courrier officiel de Mme la Ministre de la Santé assurant une participation financière de l'Etat à hauteur de 300 millions d'euros en investissement.

Un courrier qui n'a pas été communiqué à la direction de l'hôpital comme cela nous a été indiqué le et confirmé lors de notre dernière rencontre le 26 juin dernier.

Les préconisations de l'ANAP qui impactent de manière conséquente le contenu d'un projet qui va structurer l'offre de soins dans notre département pour les 60 années à venir n'ont pas été rendues publiques elles non plus par l'ARS et la Préfecture.

Lors de notre dernière réunion avec la direction de l'hôpital les éléments suivants nous ont été confirmés :

- L'hôpital cumule à ce jour 100 millions d'euros de déficit sur les douze dernières années.
- Le futur hôpital compterait 60 lits d'hospitalisation en moins par rapport au nombre existant actuellement sur les sites de Lourdes et de Tarbes.

- Le projet ne prévoit pas la climatisation de l'hôpital. , alors que le pays vient de subir 3 canicules consécutives et que le dérèglement climatique est une donnée objective.

En tout état de cause, et plus que jamais, nous considérons qu'il est de salubrité publique que toutes les informations soient portées à la connaissance des populations du territoire comme des soignants qui exercent leur activité dans des conditions particulièrement difficiles.

C'est en ce sens que nous avons écrit aux parlementaires et élus locaux du département le 20 mai 2026 afin qu'ils interviennent pour rendre public le rapport ainsi que le courrier de Mme la Ministre.

A ce jour, seule la députée Sylvie Ferrer a effectué des démarches en ce sens en saisissant la Ministre de la Santé.

Le Président du Conseil Départemental, plutôt que de chercher à stigmatiser une association et ses adhérents, devrait s'attacher à cette impérieuse nécessité démocratique : donner aux populations tous les éléments qui leur permettraient d'appréhender les conditions d'organisation de l'offre de soins à l'hôpital public.

Notre association réaffirme aujourd'hui que les conditions de l'examen d'un projet alternatif passant par la rénovation des sites existants à Lourdes et Tarbes n'ont pas été étudiées et débattues sérieusement.

Quoi qu'il en soit, elle continuera à œuvrer à la réalisation d'un débat public digne de ce nom et invite la population de ce département à s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Sites de l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/7432/>

**Alors oui M. Pélieu, nous sommes sans doute des trouble-fêtes
Et..... Fier.ères de l'être !**



**Association de Sauvegarde des Hôpitaux et de la Santé dans les Hautes-Pyrénées
(ASHSHP)**

adresse postale : 140 avenue du régiment de Bigorre , 65000 Tarbes

courriel : sauvhopsante65@gmail.com

aussi sur Facebook.